

Conseil Consultatif pour l'Intégration des Personnes Handicapées

Mardi 14 décembre 2021

Salle du conseil

PRÉSENCES

Présents : Marcel CÉSAR, Stéphane COLIN, Jacqueline FOCROULLE, Marie-Paule HERDIES, Guy HINCQ, John HOOIJSCHUUR, Françoise TANCÉ, Maëlle VAN DER LINDEN.

Invité : Thierry CHAMPAGNE.

Excusés : Marianne BOEGAERTS, Bénédicte BRABANT, Mary COLLINS, Jany SEVERIUS, Geneviève WARNANT, Jean WUYTS.

ORDRE DU JOUR

1. Accueil et rappel de l'ordre du jour ;
2. Présentation de Maëlle : nouvelle cheffe de projet en cohésion sociale et secrétaire du CCIPH ;
3. Retour sur le séjour à la mer et perspectives futures ;
4. Retour sur l'excursion des seniors : l'excursion était-elle adaptée aux personnes vivant en situation de handicap ? ;
5. Guides des seniors : faut-il ajouter des informations à destination des seniors vivant en situation de handicap ? ;
6. Présentation d'un plan d'aménagement des trottoirs par Thierry Champagne et commentaires des membres du CCIPH ;
7. Organisation d'une conférence sur le handicap en 2022 ;
8. Comment intégrer les jeunes personnes atteintes d'un handicap et toucher toutes les formes de handicap avec nos actions ? ;
9. Point info : Programme d'Handychastre 2022 & Formation Handicontact de Maëlle en 2022
10. Prochaine réunion : choix d'une date et heure.

0. Remerciement de Marianne

John Hooijschuur voudrait remercier Marianne pour toutes les années d'investissement qu'elle a donné au CCIPH et à la commune. Comme elle est absente aujourd'hui, John passera à son domicile lui déposer un cadeau de remerciement.

1. Rappel des mesures sanitaires à respecter pendant la réunion

Pendant cette réunion, nous veillerons à respecter les mesures sanitaires suivantes :

- Se désinfecter les mains avec une solution hydroalcoolique en arrivant
- Garder le masque, même lorsqu'on est assis
- Pas de nourriture ou boisson (sinon règles HORECA et CST)
- Garder un œil sur le capteur de CO2 (>900 ppm, on aère ; >1200ppm, on arrête la réunion).

2. Présentation de Maëlle Van der Linden – nouvelle secrétaire du CCS

Depuis la mi-août, Maëlle Van der Linden remplace Marianne Boegaerts au service de cohésion sociale. Elle intègre l'équipe du service de cohésion sociale aux côtés d'Alice Govaerts (éducatrice de rue, école des devoirs, été solidaire) et Laura Lekeux (Accueil temps libre et extrascolaire). Au sein de cette équipe, Maëlle est cheffe de projet du plan de cohésion sociale PCS¹ (du diagnostic des besoins à la mise en œuvre/le suivi ou l'accompagnement de projets tels qu'alphachastre, le groupe de femmes, handyChastre, Mobitwin Desk, le soutien au lancement de nouveaux comités de quartiers, etc.). Elle est également handiccontact à la commune en collaboration avec le CPAS et assure le secrétariat et le suivi des actions du CCS et du CCIPH.

Avant de démarrer sa fonction à la commune Maëlle a effectué des études d'anthropologie et de nombreuses formations en gestion collective d'équipes et de projets. Elle a vécu et travaillé dans une communauté qui accompagne des personnes vivant en situation de handicap mental et physique au Canada (l'Arche – Homefires), elle a accompagné et a été en charge de plusieurs projets citoyens de transition à Bruxelles (potager collectif, ateliers de récupération et de transformation de déchets de bois). Maëlle a également été volontaire dans plusieurs associations (promotion de la danse, sensibilisation à la consommation durable, mouvements de jeunesse, levée de fonds pour faciliter des regroupements familiaux de réfugiés). Maëlle aime la randonnée, la cuisine, le yoga, le maraîchage et rassembler des gens. Enfin, Maëlle vit à Chastre et est prête à mettre toutes ses compétences et passions au service de la population et de l'administration.

Après s'être présentée, Maëlle Van der Linden a proposé de faire un tour de table pour que chacun puisse donner son nom et expliquer ce qui le motive le plus à faire partie du CCS.

Contacts : maelle.vanderlinden@chastre.be – 010/65.44.64 – 0479/83.11.01

3. Retour sur le séjour à la mer et perspectives futures

3.0. Quelques informations sur le séjour

Le séjour à la mer a été un succès comme chaque année. Cette année, une personne aveugle a participé avec son chien et c'était très chouette. On est toujours bien accueilli. Chacun fait ce qu'il veut.

3.1. Séjour 2022

- Date : du mercredi 27 juillet départ à 9h00 de la commune au dimanche 31 juillet départ à 15 heures de la Panne.
- Logement : l'hôtel Maxim, Toeristenlaan 7, 8660 De Panne

¹ Le Plan de cohésion sociale poursuit deux objectifs, à savoir réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux et contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous.

- Repas : l'hôtel Cajou, Nieuwpoortlaan 42, 8660 De Panne
- Nombre de personnes déjà inscrites : 22
- Nombre de places restantes : 18
- Prix (sur base de 2021) : 360 euros pour une chambre pour deux personnes et 450 euros pour une chambre seule en pension complète et boissons comprises
- Encore à faire : réserver le bus aller-retour & réserver un bus pour l'excursion du vendredi.

3.2. Que faut-il changer en 2022 ?

- Si on utilise un car sur place pour se déplacer, ne pas passer par Starbussing qui démarre de Chastre, mais faire un marché public avec trois prix dans la région.
- S'il reste de la place : faire la publicité pour le bien-vivre à Chastre.
- Voir si c'est possible de couvrir le séjour des bénévoles ou de diminuer leur coût.

3.3. Que faut-il changer en 2023 ?

- Dans un premier temps, le séjour doit être annoncé à l'avance par courrier aux seniors et personnes vivant en situation de handicap avant de démarrer les inscriptions.
- Ensuite seulement, nous pourrions démarrer les inscriptions en même temps pour tous les chastrois.
- L'objectif est d'atteindre plus de chastrois et de bien communiquer sur cette action.
- Si la demande augmente fortement suite à ce courrier, il faudra absolument agrandir l'équipe d'accompagnement du séjour, pour ne pas faire tout reposer sur les quelques bénévoles habituels. Surtout si les participants sont des PMR.

4. Retour sur l'excursion des seniors

4.1. Quelques informations sur l'excursion

L'excursion a été ouverte à 68 personnes cette année. Les participants étaient divisés en deux groupes. L'ambiance globale était très bonne. Les seniors étaient enthousiastes de se retrouver en dehors de chez eux après cette longue période de solitude liée à la COVID. Les seniors sont vraiment partants de participer à une nouvelle excursion, entre autres, car ça leur permet de rencontrer de nouvelles personnes.

4.2. À améliorer pour les personnes vivants en situation de handicap

- Constat : la police du courrier était trop petite pour certain → proposition : utiliser une plus grande police de caractères pour le courrier →
- Le musée n'était pas accessible aux chaises roulantes → Attention de vérifier que les lieux visités sont accessibles aux moins mobiles si c'est ce qu'on a annoncé.

4.3. Prochaine excursion

- Le CCS va choisir le lieu de la prochaine excursion des seniors en janvier 2022.
- À la prochaine réunion du CCIPH : nous analyserons la proposition du CCS pour voir si elle

est adaptée aux personnes vivants en situation de handicap. Si ce n'est pas le cas, nous organiserons un séjour de notre côté.

5. Guide des seniors – focus handicap

Le guide a été écrit pour les seniors. Notre rôle est de vérifier si les informations qui y sont données incluent bien des contacts importants pour les seniors qui vivent en situation de handicap.

Quelques suggestions ont déjà été transmises concernant les informations pour les PMR et personnes vivants en situation de handicap :

- Ajouter le contact d'une dame à Gentinnes qui fait de l'aide sociale indépendante (demander à Stéphane)
- Prévoir une A4 avec les numéros importants et les contacts importants.
- Faire une page de contact pour les maladies graves.
- Ajouter le Wiki wallon pour l'information des personnes handicapées <https://wikiwiph.aviq.be/>
- Ajouter le numéro 107 : « Télé Accueil – Besoin de parler ? »
- Présenter les commissions CCS et CCIPH : dire que c'est eux qui font le guide et pour les contacter si besoin.
- S'inspirer du guide des aînés de Mont-Saint-Guibert et de Chaumont-Gistoux pour la mise en page.
- Penser à le rééditer tous les trois ans
- Corriger le numéro de téléphone de Claude Jossart : 0475581059
- Changer le contact du responsable du jumelage Lespignan : remplacer M. cordy par F. Cardoen et changer le numéro de téléphone
- Page 35 : ajouter les infirmières à domicile de Chastre (demander les contacts à Jacqueline Focroulle).

Avant la prochaine réunion : les membres du comité se sont engagés à relire ce guide avant la prochaine réunion du CCIPH (24 février 2022) et à transmettre leurs remarques par mail ou téléphone à Maëlle Van der Linden pour qu'elle puisse les intégrer dans le guide.

6. Plan d'aménagement des trottoirs

6.1. Présentation par Thierry Champagne

Thierry Champagne est venu présenter le plan d'investissement communal 2019-2021 qui devrait être ficelé en juin 2022. 30% de ce plan d'investissement doit inclure un projet pour la mobilité douce. Thierry Hankart et Thierry Champagne ont décidé de travailler sur l'amélioration des trottoirs autour des deux gares de Chastre et Blanmont.

Les plans de ces travaux ont été envoyés en amont de la réunion aux membres du CCIPH. 4 plans ont été présentés aux membres par Thierry Champagne. Les membres du CCIPH ont donné les avis suivants sur ces plans :

6.2. Remarques générales sur l'ensemble des plans

- Il faut impérativement **modifier les plans pour rendre les entrées de trottoirs/sorties de passages pour piétons accessibles aux PMR**. Il faut absolument abaisser le trottoir et prévoir une pente progressive tout le long. Un exemple inspirant est celui des aménagements faits autour de l'église d'Hévillers à Mont-Saint-Guibert. **Maëlle Van der Linden** transmet à Thierry Champagne le guide produit par l'ASBL Plain-Pied sur les traversées : www.plain-pied.com/upload/brochures/34.pdf
- Il faut **intégrer des dalles podotactiles** devant les passages pour piétons et montées et descentes de trottoirs aux carrefours pour les personnes aveugles ou mal voyantes.

6.3. Remarques spécifiques aux différents projets

Dossier 1 : tronçon du magasin Delhaize aux Sittelles.

- **Aux Sittelles :**
 - La sortie en voiture est très compliquée. Peut-on mettre un miroir pour aider à la sortie ?
 - **Les membres du CCIPH vont écrire à la direction des Sittelles** pour demander s'ils peuvent réaliser une meilleure signalétique pour définir une entrée et une sortie de parking.
- **Rue des trois ruisseaux** : il y a des trous dans la rue à reboucher, car les vélos et PMR ne savent pas traverser en sécurité.
- **Le pont piéton** : il faut le faire en métal et pas en bois.
- **Un problème de propriété** : il semblerait que la zone à agrandir à côté du pont soit à une habitante (Valérie), il faut aller la rencontrer pour vérifier si c'est bien le cas.

Dossier 2 : Rue Gaston Delvaux

- Il manque un passage pour piéton Rue du Castillon. Plusieurs membres des 3x20 habitent au 2 rue Gaston Delvaux et n'ont pas la possibilité de traversée en sécurité.
- Attention de bien communiquer avec la SCNB pour les talus qui leur appartiennent.
- Il faut faire remonter le talus, car les plantations reviennent sur la tête des piétons.
- Entre le pont de la gare et le vieux Chastre, il y a 5 passages pour piétons, sont-ils tous utiles ? Il y en a un qui pourrait être retiré !

Dossier 3 : Église de Blanmont

- Changer le plan, mettre le trottoir devant les places de parking.
- Mettre des pavés plats pour que les PMR puissent utiliser le trottoir.
- Bien garder la place de parking PMR.

Dossier 4 : Rue de la Gare à Blanmont

- Ne pas oublier de mettre des passages pour piéton
- Ne pas oublier l'arrêt de bus

6. bis Dossier parking – où en est-on ?

En 2016, le CCIPH a fait un énorme travail de repérage des places de parking à installer à Chastre, pour déplacer un passage pour piéton et aménager un accès à l'Espace 2000. Depuis 2016, plusieurs parkings suggérés ont été réalisés.

Toutes les demandes ont été acceptées par le Collège, en date du 9 avril 2020. De nombreux travaux sont encore à réaliser.

Maëlle VAN DER LINDEN et Marcel CÉSAR se rencontrent pour faire le point sur le projet « parking ». Ensuite, ils enverront la mise à jour du dossier à Thierry Champagne ainsi qu'aux membres du CCIPH.

7. Organisation d'une conférence en 2022 ?

Conférences déjà organisées par le passé :

- Problème de surdité
- La fibromyalgie (= associe des douleurs chroniques durant des années, une fatigue injustifiée et des troubles du sommeil).
- Conférence d'un cardiologue
- Des conseillères du numéro vert de l'AVIQ sont venues présenter toutes les informations qui existent sur le handicap → ça a eu peu de succès.

Prochaine réunion : les membres du CCIPH reviennent avec des idées concrètes de conférences ou journée de sensibilisation qu'on pourrait organiser. Idéalement, ces idées doivent inclure une thématique, un public cible et un objectif clair.

8. Comment représenter toutes les formes de handicap au CCIPH ?

8.1. Mise en contexte

En lisant les PV des réunions du CCIPH, Maëlle constate que les membres du CCIPH travaillent principalement : 1. sur la question du handicap moteur et des aménagements qui pourraient être faits sur le territoire. 2. Sur les seniors vivants en situation de handicap. Elle questionne donc les membres sur ce qui pourrait être fait pour représenter toutes les formes de handicap qui existent sur la commune.

8.2. Réflexion du groupe

- Les membres avaient déjà souligné la difficulté de savoir qui est atteint d'un handicap à Chastre (RGPD) et rappellent que de nombreuses personnes ne viendront pas à une activité centrée sur le handicap parce qu'elles ne veulent pas être vues comme handicapées.
- Les membres partagent que généralement, le handicap est invisible et qu'énormément de personnes sont touchées par cette forme de handicap.
- Les membres aimeraient être formés et informés sur les autres formes d'handicap qui existent et sur les thématiques qui pourraient être traitées par le CCIPH en plus des questions de mobilité et de sensibilisation à travers des conférences

➔ **Proposition** : pour entrer en contact avec des personnes qui vivent en situation de handicap, commençons pas communiquer dans le BVAC, le guide des seniors, le site de la commune et le compte Facebook sur le rôle d'Handicontact et sur le groupe HandyChastre en ajoutant une petite phrase du type : vous ou un de vos proches vit avec un handicap à Chastre ? N'hésitez pas à contacter le CCIPH pour transmettre vos besoins et vos idées pour améliorer votre quotidien dans la commune.

➔ **Prochaine réunion** : **Françoise TANCRÉ-CONOTTE et Maëlle VAN DER LINDEN** prévoient un temps de présentation sur le handicap à la prochaine réunion du **21 février 2022** afin d'identifier les forces du groupe et les manques sur lesquelles on aurait besoin de l'aide d'une expertise extérieure.

9. Point information

- Maëlle Van der Linden a commencé la formation d'Handicontact avec l'aide précieuse de Françoise TANCRÉ-CONOTTE, responsable des Handicontact en Région Wallonne.
- Maëlle Van der Linden voudrait réunir les bénévoles du groupe HandyChastre pour fixer l'agenda des activités à venir afin d'attirer les chastrois par l'entrée activité et non pas seulement « handicap ». **Maëlle** recontacte Marianne, Jacqueline, Agnès, Bernadette et André pour fixer une réunion début janvier.

9. Marché – trajets vers le marché

Si la commune reprend les transports vers le marché, il serait intéressant d'assurer des trajets vers différents types de marchés : à Wavre, à Chastre, à Louvain-la-Neuve.

10. Prochaine réunion

Notre prochaine réunion est prévue le lundi 21/02/2022 de 17h00 à 19h00 et se déroulera dans la salle du conseil.

Ordre du jour provisoire :

0. Accueil et rappel de l'ordre du jour
1. Le handicap sous toutes ces formes par Maëlle et Françoise
2. Présentation des changements faits dans le guide par Maëlle
3. Présentation du dossier parking mis à jour par Marcel
4. Excursion : se joint-on à la proposition du CCS ?
5. Conférence en 2022 : vos idées

Bonne lecture à tous et merci pour votre agréable participation

**John Hooijschuur, président du CCIPH,
Stéphane Colin, Échevin du handicap,
Maëlle Van der Linden, secrétaire du CCIPH.**